

ECONOMIE CIRCULAIRE DU BATIMENT

PEUT-ON BATIR EN AUTARCIE ?

Peut-on continuer à renouveler notre parc immobilier sans épuiser nos ressources naturelles ? Développer nos villes en augmentant leurs capacités habitables pour une démographie croissante n'est possible qu'en recyclant les matières déjà extraites, complétées uniquement par des matériaux organiques renouvelables. L'optimisation d'une économie circulaire consiste à renouveler et multiplier nos bâtiments sans puiser davantage dans nos ressources minérales et fossiles : de fait, il s'agit de "bâtir en autarcie".

La démarche spontanée de réutilisation des matériaux était incontournable et spontanée avant la société industrielle mécanisée. Elle l'est encore dans les « pays pauvres » contraints par cette nécessité. Dans ces contextes sociaux-économiques, la motivation des acteurs va d'elle-même.

Pour nous aujourd'hui, cette nécessité économique, devenue écologique, relève d'abord de la prise de conscience, puis du casse-tête, pour nous interdire la facilité du jetable. Avant tout, nous vivons le retour de cette nécessité comme une contrainte. Notre motivation est d'abord éthique. Mais cela ne suffit pas à entraîner tous les acteurs dans ce même mouvement. Il faut que d'autres motivations y concourent: le goût de la conservation, l'esthétique du réemploi, l'économie financière, la créativité induite, la simplification apportée, etc.

Économie circulaire et récupération évoquent le slogan des "3R". On entend ainsi désigner toutes les déclinaisons de la remise en circulation des produits de restructuration ou de déconstruction (plutôt que démolition) : récupération, recyclage, réutilisation, réemploi, reconditionnement ou à l'échelle d'un bâtiment réparation, rénovation, restauration, restructuration, reconversion, restitution, réhabilitation, réaffectation. Soit, des définitions existent, pas toujours partagées ou normatives et le plus souvent difficiles à mémoriser. Peu importe puisqu'il s'agit simplement d'éviter le gaspillage des ressources non renouvelables utilisées pour les matériaux et matériels de construction:

- Energies pour leur fabrication, leur transformation, leur acheminement et leur recyclage.
- Matières premières naturelles nécessaires à leur production.

Cet enjeu se décline à tous les niveaux du secteur du bâtiment. Il est donc, collégialement, l'affaire de tous ses acteurs. Ils doivent s'organiser pour mettre à leur disposition une chaîne de dispositifs rendant possible ce choix de l'économie circulaire. Dans les circuits de décision et de distribution actuels, de nombreux points bloquants découragent les bonnes volontés. Souvent, il s'agit de fausses économies, voir de surcoût ou de problèmes de garantie et d'assurance. Autrement dit l'organisation économique de notre secteur n'est pas encore opérationnelle pour être circulaire.

Les acteurs concernés doivent se mobiliser ensemble : Maîtres d'Ouvrages, Architectes, Entreprises, Industriels, Distributeurs, Fournisseurs, Pouvoirs publics, Assureurs... Certains sont à la source des recyclables disponibles, d'autres sont demandeurs. Il s'agit désormais de les rapprocher facilement et rapidement en créant une chaîne opérationnelle de collecte, de tri, de transformation, de reconditionnement et de distribution.

Pour que ces circuits puissent s'installer et durer, ils doivent être :

- viables économiquement
- cautionnés par les assureurs
- largement visibles sur les réseaux de commande

La révolution numérique actuelle est une opportunité pour faciliter cette redistribution complexe des "fruits" de la déconstruction. Le référencement et la traçabilité à grande échelle de tous les disponibles est essentiel pour concrétiser une telle ambition. Devraient ainsi voir le jour des « Banques de Matériaux et Matériels de Récupération » proposant une classification des recyclables, réutilisables, re-conditionnables, etc.

Parallèlement, la circulation de "Guides de Prescription Circulaire" facilitera l'utilisation de ces nouveaux réseaux et l'adhésion des différents acteurs à ces nouvelles pratiques.

Le classement des domaines de récupération et le référencement des matières et produits correspondant dépendent de l'échelle des éléments à réutiliser, du bâtiment entier jusqu'à ses composants : matériaux mixtes ou bruts, assemblés mécaniquement ou chimiquement ainsi que les matériels dissociables. Cette hiérarchie dimensionnelle croise le recensement par familles des matériaux et de leurs déclinaisons : Bois, Pierres, Terres cuites, Verre, Métaux, Textiles, Plastiques, Composites, etc.

La capacité au réemploi dépend principalement de :

- la durée de vie de la matière brute garantissant ses propriétés d'usage.
- la nature mécanique des assemblages facilitant la remise en circulation des composants
(Ni curetage, ni nettoyage trop lourds et trop coûteux)

La démarche d'économie circulaire consiste non seulement à récupérer mais aussi à anticiper le futur de la déconstruction ou du démontage en revenant aux assemblages mécaniques plutôt que chimiques.

Seuls les matériaux d'origine organique (issus du vivant végétal ou animal) sont renouvelables contrairement aux matériaux minéraux ou issus de synthèse pétrochimique. Ils ont l'avantage d'être renouvelables bien que moins durables, mais consomment malgré tout des ressources non renouvelables pour leur transformation et leur transport. Les matériaux minéraux sont plus durables mais nécessitent des liaisons réversibles pour pouvoir être réutilisés d'une construction à l'autre.

Denis Humbert, Architecte du Patrimoine, le 1 novembre 2020